



PHOTODREAMS INTERNATIONAL

La photographie en partage

www.photodreams.org

DEMANDE D'INTERVENTION – CAHIER DES CHARGES TECHNIQUE



www.photodreams.org

Nom du demandeur :

Date d'envoi de dossier :



DEMANDE D'INTERVENTION ET CAHIER DES CHARGES TECHNIQUE

MODE D'EMPLOI

1. Modalités d'intervention de l'association Photodreams International

L'association dite Photodreams International a pour objet de permettre, favoriser, la réalisation, la diffusion de reportages contribuant à la promotion d'initiatives à but non lucratif par le biais de la photographie argentique, numérique, de la vidéo, de l'internet et plus largement de supports audiovisuels et écrits actuels ou futurs. Tous les types d'initiatives à but non lucratif (associatif, mécénat, privé) sont considérés dans les dossiers pouvant être soumis et examinés.

2. Les aides apportées par l'association Photodreams International

L'association dite Photodreams International propose de réaliser des reportages photos bénévoles dans le cadre des demandes d'interventions qu'elle met en œuvre.

Le cahier des charges technique mentionne les conditions de prises de vues, décrit les besoins identifiés pour les réaliser (repérage préalable, autorisations nécessaires, nombre de photographes et d'assistants bénévoles, équipements particuliers, éclairage, mise en scène, coordination humaine et matérielle ...) ainsi que les dispositions de livraison des images finalisées (post traitement, format des images, tirages ...).

L'association dite Photodreams International peut compléter ces reportages par la création, l'hébergement de pages web de présentation des prises de vues réalisées afin de promouvoir les initiatives à but non lucratif qu'elle veut accompagner.

Le cahier des charges technique fait partie de la convention mentionnée au Règlement intérieur de l'association dite Photodreams International dans les sous-sections : « A. Demandes d'intervention à l'association » ; « B. Demandes d'intervention validées par l'association » ; « C. Financement des interventions validées par l'association ».

3. La procédure de sélection des demande d'interventions

L'association dite Photodreams International est composée de photographes amateurs ou professionnels, toujours bénévoles. La sélection des demandes d'interventions est débattue par ces photographes en fonction de l'intérêt qu'ils leur portent (humain, technique, novateur ...).

La **demande d'intervention – cahier des charges technique** peut être construite bénévolement avec l'aide pratique d'un ou plusieurs membres de l'association dite Photodreams International qui souhaiteront la soumettre ensuite pour examen et acceptation. La décision définitive d'approbation est le fait des 3 membres fondateurs de l'association dite Photodreams International, à l'unanimité (voir aussi Règlement intérieur « A. Demandes d'intervention à l'association » - 5).

4. L'envoi et la réception des dossiers de demande d'interventions

Ce dossier, devra être envoyé complété et signé à : **Photodreams International - Monsieur Eric Duval - 6 rue de la Fontaine Henri IV 92370 Chaville.**

□

Nota : Le **règlement intérieur** de l'association dite Photodreams International est disponible à la lecture et téléchargeable sur son site officiel : www.photodreams.org .



PHOTODREAMS INTERNATIONAL

La photographie en partage

www.photodreams.org

DEMANDE D'INTERVENTION ET CAHIER DES CHARGES TECHNIQUE

Demandeur du reportage Photodreams International :

Association, organisation, club (dénomination)	
Contact (Nom, qualité)	
Adresse postale	
Adresse électronique	@
Téléphone fixe	
Téléphone portable	
Site internet	http://

Cadre du reportage Photodreams International :

Désignation de l'action (conférence, spectacle, forum associatif, évènement sportif, exposition, réunion, projet culturel, projet humanitaire ...)	
Nom de l'action	
Lieu et coordonnées de l'action (adresse, bâtiment, téléphone du responsable à contacter sur place ...)	
Date(s) de l'action	
Horaires de reportage souhaités	<input type="checkbox"/> Matinée <input type="checkbox"/> Après-midi <input type="checkbox"/> Soirée <input type="checkbox"/> Nuit
Nombre de photographes requis en permanence (estimation)	<input type="checkbox"/> 1 minimum ou <input type="checkbox"/> 2 <input type="checkbox"/> 3 <input type="checkbox"/> Plus de 3 (précisez) _____
Prises de vues extérieures ou intérieures	<input type="checkbox"/> Intérieur <input type="checkbox"/> Extérieur



Autorisations pour le reportage Photodreams International :

Laissez-passer des photographes délivrés par (organisme, nom, qualité, coordonnées).	
Autorisations de prises de vues délivrées par (organisme, nom, qualité, coordonnées).	
Autorisations de prises de vues : un modèle écrit vous est-il nécessaire ?	<input type="checkbox"/> Oui (envoyé) <input type="checkbox"/> Non
Autorisations de publication d'images délivrées par (organisme, nom, qualité, coordonnées).	
Autorisations de publication d'images : un modèle écrit vous est-il nécessaire ?	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non

Aspects « logistiques » pour le reportage Photodreams International :

Le transport des photographes sera-t-il pris en charge (sur justificatifs) ?	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
L'hébergement (Hôtel 2** NN + PDJ) des photographes sera-t-il pris en charge (sur justificatifs) ou fourni ?	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
La restauration des photographes sera-t-elle prise en charge (sur justificatifs) ou fournie ?	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
Un local ou meuble fermant à clé permettra-t-il de sécuriser le matériel ?	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non

Rappel : une règle invariable des statuts et du règlement intérieur de l'association à but non lucratif dite « Photodreams International » **est l'interdiction formelle de rémunération des membres de l'association quel que soit leur statut.**



PHOTODREAMS INTERNATIONAL

La photographie en partage

www.photodreams.org

Exploitation du reportage Photodreams International :

<p>Remise des prises de vues* réalisées à l'intérieur d'un support CD ou DVD selon le stockage nécessaire des fichiers numériques sous la forme suivante :</p>	<p><input type="checkbox"/> images 20 x 30 cm, 300 dpi, RVB <input type="checkbox"/> images 800 x 600 pixels, 72dpi <input type="checkbox"/> galerie photo web classique (*.html) <input type="checkbox"/> galerie photo web en « Flash » (*.swf) <input type="checkbox"/> autres (précisez) _____ _____</p>
<p>Publications futures de ces prises de vues* prévues sur le medium suivant :</p>	<p><input type="checkbox"/> affiche <input type="checkbox"/> tract <input type="checkbox"/> CD ou DVD événementiel <input type="checkbox"/> magazine <input type="checkbox"/> journal du club <input type="checkbox"/> presse locale <input type="checkbox"/> presse régionale <input type="checkbox"/> presse nationale <input type="checkbox"/> site internet du demandeur <input type="checkbox"/> autre (précisez) _____</p>

* Prises de vues offertes sous réserve d'en citer les auteurs mentionnés dans les noms de fichier pour toute publication.

Ethique, déontologie du reportage Photodreams International :

<p>- Vous garantissez n'avoir jamais, - pour ce même type d'évènement, fait appel à un ou des photographes professionnels rémunérés,</p> <p>- Vous certifiez avoir pris connaissance des lignes suivantes : Toute utilisation des images offertes par l'association à but non lucratif dite « Photodreams International » est libre à la condition d'en mentionner le ou les auteurs ainsi que le nom de l'association. Toute utilisation des images offertes par l'association à but non lucratif dite « Photodreams International » est libre de droits à la condition que l'usage en soit non lucratif. Toute utilisation des images offertes par l'association à but non lucratif dite « Photodreams International » dans le but : d'harceler ou porter atteinte à l'intégrité ou à la dignité d'autrui, d'illustrer des propos injurieux ou diffamatoires, pouvant porter atteinte à la vie privée ou aux droits et à l'image d'autrui, faisant l'apologie du racisme, de l'antisémitisme, de la pornographie, de la pédophilie et de la xénophobie, pouvant porter atteinte à l'ordre public, de figurer dans des publications à caractère immoral, xénophobe, raciste, pédophile ou pornographique, seront dénoncés par l'association qui poursuivra en justice.</p>

Rappel : Les demandes d'intervention comportent une restriction qui vise à ne pas nuire à l'activité de photographes professionnels rémunérés qui auraient été pressentis **auparavant** par le demandeur **sur le même projet**. En d'autres termes, les photographes bénévoles de l'association ne pourront être utilisés en substitution desdits photographes professionnels pour une raison économique (extrait du règlement intérieur de l'association à but non lucratif dite « Photodreams International »)



PHOTODREAMS INTERNATIONAL

La photographie en partage

www.photodreams.org

Je sollicite l'examen de cette demande d'intervention et une réponse avant le :

_____ (jour, mois, année)

Fait à

le

Nom, Prénom, Qualité du signataire et le cas échéant, cachet de l'association ou de l'organisation.

Certifié exact ,

Suite à mon contact avec l'association à but non lucratif dite « Photodreams International, le **Membre fondateur** qui suit ce dossier est :

Victor Marques

Eric Duval

Pierre-Henri Berthezène

vmarques@photodreams.org

eduval@photodreams.org

phb@photodreams.org

- Document de six pages, valant demande d'examen de dossier, en format *pdf, portant filigrane de Photodreams International -